

DECRET N° 2022/5076 /PM DU 04 JUIL 2022
portant nomination de responsables au Ministère de l'Enseignement Supérieur.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la Constitution ;
Vu la loi n° 2001/005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur ;
Vu le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2012/433 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur,
Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au Ministère de l'Enseignement Supérieur :

I- INSPECTION GENERALE DES SERVICES

Inspecteur des Services N° 1: Monsieur **EMVUDU WONO Yves Sébastien**, Professeur, précédemment Inspecteur des Services N° 2 dans le même ministère, en remplacement de Madame MOFOR, née TEUGWA Clotilde, appelée à d'autres fonctions.

Inspecteur des Services N° 2: Monsieur **TAMESSE Joseph Lebel**, Professeur, précédemment Chef de Division de la Promotion du Dialogue et de la Solidarité Universitaires dans le même ministère, en remplacement de Monsieur EMVUDU WONO Yves Sébastien, appelé à d'autres fonctions.

II- ADMINISTRATION CENTRALE

DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Chef de Division : Monsieur **NCHOUWAT AMADOU**, Maître de Conférences, précédemment Chef de Cellule de Réglementation dans la même division, en remplacement de Monsieur ABANE ENGOLO Patrick Edgard, appelé à d'autres fonctions.

**DIVISION DE LA PROMOTION DU DIALOGUE ET DE LA SOLIDARITE
UNIVERSITAIRES**

Chef de Division : Monsieur **MTOPI FOTSO Blaise Eugène**, Professeur, précédemment Chef de Département de Génie Mécanique et Productique à l'Institut Universitaire de Technologie Fotso Victor Bandjoun, en remplacement de Monsieur TAMESSE Joseph Lebel, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

YAOUNDE, le..... 04 JUIL 2022

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Joseph DION NGUTE



SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES REQUÊTES
COPIE CERTIFIÉE CONFORME

